

CP 330 : Relance de plusieurs projets de formation !

Formations rémunérées en soins de santé année scolaire 2024-2025 !

Projet de formation en art infirmier (projet 600)

Le projet de formation en art infirmier permet depuis plusieurs années à des travailleur·euse·s des secteurs de la Commission Paritaire des établissements et services de santé (CP 330) de suivre ou poursuivre, avec maintien du salaire, une formation à temps plein menant au bachelier en soins infirmiers (en maximum 4 ans) ou au brevet d'infirmier (en maximum 3,5 ans).

Projet de formation aide-soignant·e

Les travailleur·euse·s des secteurs de la Commission Paritaire des établissements et services de santé (CP330) ont la possibilité de suivre, avec maintien de salaire, une formation à temps plein pour devenir aide-soignant·e (en maximum 2 ans).

IntegraSoins

Un grand nombre de réfugiés reconnus ont déjà suivi une formation dans leur pays d'origine pour travailler dans le secteur de la santé, mais leur diplôme n'est pas reconnu en Belgique. D'autres ont acquis une expérience dans le domaine des soins sans que celle-ci ne soit mise à profit actuellement.

Le projet IntegraSoins veut offrir la possibilité à des réfugié·e·s reconnu·e·s avec de l'expérience dans le secteur des soins de se former en tant qu'aide-soignant·e ou en art infirmier par le biais d'un emploi dans le secteur, afin qu'ils puissent exercer dans un des secteurs de la CP 330.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au : 22/03/2024.

Votre Liberté Votre Voix

